



notes de la DESI

académie de Clermont-Ferrand

Les absences des personnels de l'académie

année scolaire 2008/2009

numéro 03-10
février 2010

Ce document est édité par :

Rectorat de l'Académie
de CLERMONT-FERRAND
3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Auteur
Nicolas MICONNET

Secrétariat :
Marie-José TEIXEIRA

Service Etudes – Statistiques – Infocentre
Tél. : 04 73 99 32 71
Fax : 04 73 99 32 78
Ce.desi@ac-clermont.fr

Consultation en ligne :
<http://infocentre.ac-clermont.fr>

Table des matières

1 Source des données.....	5
2 Champ des données.....	5
3 Récapitulatif des absences.....	6
4 Les absences des personnels du premier degré.....	9
5 Les absences des personnels du second degré.....	10
6 Les absences des personnels IATOSS.....	12

1 Source des données

Les données sont issues de BSA (Bilan Social Académique), application mise à disposition des académies par le ministère de l'Education Nationale.

2 Champ des données

La période d'observation des absences correspond à l'année scolaire 2008-2009 (1er septembre 2008 au 31 août 2009). Ainsi, un congé ayant commencé avant la date de début d'observation est comptabilisé à partir de cette dernière s'il se poursuit sur la période observée. De même, un congé se terminant après la date de fin d'observation est comptabilisé sur sa partie correspondant à la période observée.

Les personnels pris en compte dans cette étude étaient au 15 janvier 2009 :

- titulaires
- dans le secteur public ;
- en activité et affectés.

Au total, 16 652 personnels sont concernés par cette étude.

3 Récapitulatif des absences

Sur l'année 2008-2009, 331 643 journées d'absence ont été comptabilisées ; 63% des personnels ayant pris au moins un congé (Tableau 1). Pour l'ensemble des titulaires, le taux d'absence¹ s'établit à 5,5% et diminue ainsi d'un demi-point en un an. Les personnels IATOSS sont désormais les moins absents ; il convient de rapporter ce constat au changement de structure, survenu ces dernières années, de cette catégorie de personnels lié au transfert des personnels TOS vers les collectivités territoriales (ces personnels TOS avaient un taux d'absence supérieur à la moyenne). La diminution du taux d'absence concerne toutes les catégories de personnels, en étant toutefois plus marquée pour les personnels IATOSS (diminution d'un tiers) et à un degré moindre pour les personnels premier degré (environ un demi-point). Cette diminution est plus faible pour le second degré (0,2 point).

Indicateur	Académie	Personnel 1er degré	Personnel 2nd degré	Personnel IATOSS
Nb jours de congés pris pendant l'année scolaire	331 643	133 785	171 543	26 315
Nb de congés pris pendant l'année scolaire	33 207	10 453	20 600	2 154
Nb de personnes dans l'académie	16 652	6 641	8 363	1 648
Nb de personnes avec au moins un congé	10 500	3 982	5 750	768
Durée moyenne des congés par personne ayant pris au moins un congé	31,6	33,6	29,8	34,3
Nb moyen de congés par personne ayant pris au moins un congé	3,2	2,6	3,6	2,8
Taux d'absence	5,5%	5,5%	5,6%	4,4%

Tableau 1: Absence sur l'année scolaire 2008-2009 des personnels titulaires, en activité et affectés

Au niveau académique, les congés pour maladie ordinaire représentent la durée d'absence la plus importante (Tableau 2, Figure 1, 32,7% des journées d'absence sont liées à la maladie ordinaire), devant l'agrégat des congés de longues durées (CLD) ou de longues maladies (CLM). Ce constat est inversé par rapport à la précédente année scolaire.

Sur l'année 2008-2009, 180 CLD ont été relevés, contre 232 l'année scolaire précédente.

1 Taux d'absence=nombre de jours d'absences / (nombre de jours de l'année civile*nombre de personnels)

Motif	Durée absence	Nombre absence	Nombre agent absent sur la période	Durée moyenne	Taux d'absence
CONGE FORMATION SYNDICALE	182	133	88	1,4	0,00%
PARTICIPATION NON REMUNEREE A UN JURY	1 172	817	442	1,4	0,02%
AUTORIS.D'ABSENCE DIVERS AVEC TRAITEMENT	4 607	3 518	2 196	1,3	0,08%
ABSENCE POUR EVENEMENT FAMILIAL	1 139	592	495	1,9	0,02%
AUTORISATION D'ABSENCE GARDE D'ENF MALAD	4 255	3 336	2 024	1,3	0,07%
AUTORISATION D'ABSENCE SANS TRAITEMENT	220	159	30	1,4	0,00%
CONGE POUR INSTRUCTION MILITAIRE	63	55	22	1,1	0,00%
PARTICIPATION REMUNEREE A UN JURY	611	360	245	1,7	0,01%
CANDIDAT A UN CONCOURS OU EXAMEN	458	223	178	2,1	0,01%
ABSENCE POUR CHOIX SUJETS,HARMONIS.NOTES	796	520	341	1,5	0,01%
ABSENCE POUR REUNIONS PEDAGOGIQUES	877	785	486	1,1	0,01%
PREPARATION A UN CONCOURS OU EXAMEN	194	150	74	1,3	0,00%
ABSENCE POUR VOYAGE SCOLAIRE	2 127	444	391	4,8	0,03%
SORTIE PEDAGOGIQUE	607	377	295	1,6	0,01%
CONGE ADMINISTRATIF	28	1	1	28,0	0,00%
PARTICIPATION A UNE CAP OU UNE CCMA	163	119	65	1,4	0,00%
CONGE DE FORMATION PROF. INDEMNISE	12 914	45	43	287,0	0,21%
STAGE DE FORMATION CONTINUE	6 689	5 376	2 155	1,2	0,11%
STAGE LONG DES INSTITUTEURS	4 015	11	11	365,0	0,07%
FORMATION NEO TITULAIRES	53	46	20	1,2	0,00%
CONGE DE MATERNITE	73 468	739	737	99,4	1,21%
CONGE SUPPLEMENT. GROSSESSE PATHOLOGIQUE	4 783	379	363	12,6	0,08%
REPOS SUITES DE COUCHES PATHOLOGIQUES	705	30	30	23,5	0,01%
CONGE D'ADOPTION	499	7	7	71,3	0,01%
CONGE DE PATERNITE	1 999	184	179	10,9	0,03%
CONGE MATERNITE PATHOLOGIQUE LIE AU DES	23	1	1	23,0	0,00%
CONGE ACCOMPAGN. PERSONNE EN FIN DE VIE	30	1	1	30,0	0,00%
CLM NON IMPUTABLE AU SERVICE	40 148	329	185	122,0	0,66%
CLD NON IMPUTABLE AU SERVICE	55 142	412	178	133,8	0,91%
CLM IMPUTABLE AU SERVICE	133	1	1	133,0	0,00%
CLD IMPUTABLE AU SERVICE	730	6	2	121,7	0,01%
CONGE DE MALADIE ORDINAIRE	108 570	13 814	6 613	7,9	1,79%
CONGE DE PRESENCE PARENTALE	455	59	4	7,7	0,01%
CONGE ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE SERVICE	3 633	174	115	20,9	0,06%
CONGE MALADIE PROFESSIONNELLE	155	4	1	38,8	0,00%

Tableau 2: Répartition par motif des absences sur l'année scolaire 2008-2009 pour les personnels titulaires, en activité et affectés

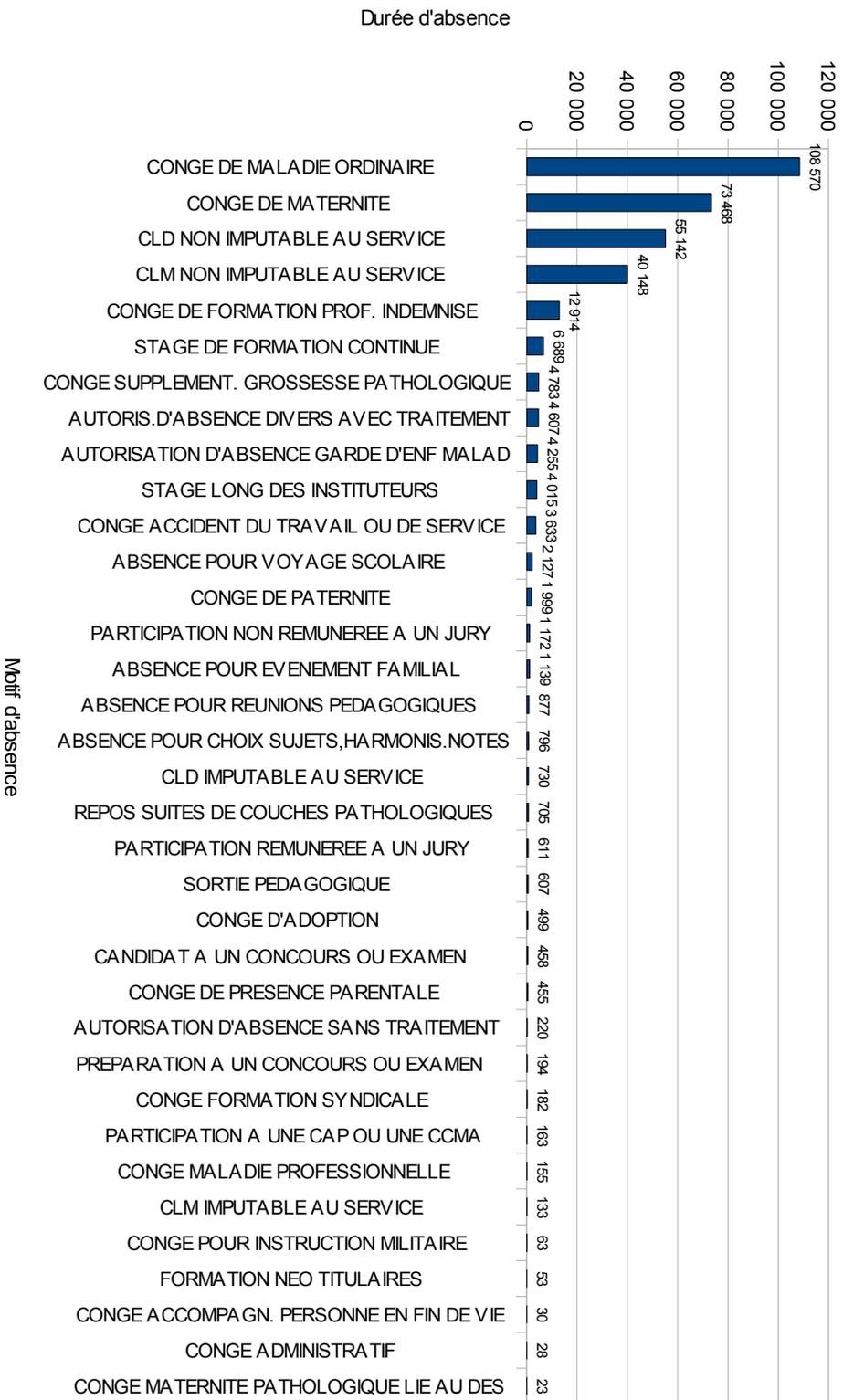


Figure 1 : Durée d'absence par motif sur l'année scolaire 2008-2009 des personnels titulaires en activité et affectés

4 Les absences des personnels du premier degré

Le taux d'absence moyen de 5,5% pour l'ensemble des personnels du premier degré varie selon les corps (Tableau 3).

Corps	Effectifs	Durée absence	Taux d'absence (en %)
inspecteur de l'éducation nationale	31	178	1,57
instituteur	197	4 670	6,49
professeur des écoles	6 413	128 937	5,51

Tableau 3: Taux d'absence par corps pour les personnels du premier degré (titulaires, en activité et affectés) sur l'année scolaire 2008-2009

Pour les personnels du premier degré, la durée des absences liées à la maternité équivaut à la durée des congés de maladie ordinaire (tableau 4). Le taux de féminisation plus élevé des personnels du premier degré peut être mis en relation avec le poids important des congés de maternité.

Motif	Durée absence	Nombre absence	Nombre agent absent sur la période	Durée moyenne	Taux d'absence
CONGE FORMATION SYNDICALE	26	17	9	1,5	0,00%
AUTORIS.D'ABSENCE DIVERS AVEC TRAITEMENT	1 922	1 596	1 035	1,2	0,08%
ABSENCE POUR EVENEMENT FAMILIAL	311	194	158	1,6	0,01%
AUTORISATION D'ABSENCE GARDE D'ENF MALAD	2 239	1 740	1 001	1,3	0,09%
AUTORISATION D'ABSENCE SANS TRAITEMENT	164	105	29	1,6	0,01%
PARTICIPATION REMUNEREE A UN JURY	26	3	3	8,7	0,00%
CANDIDAT A UN CONCOURS OU EXAMEN	23	16	11	1,4	0,00%
ABSENCE POUR CHOIX SUJETS,HARMONIS.NOTES	9	6	1	1,5	0,00%
ABSENCE POUR REUNIONS PEDAGOGIQUES	13	8	6	1,6	0,00%
PREPARATION A UN CONCOURS OU EXAMEN	9	5	3	1,8	0,00%
PARTICIPATION A UNE CAP OU UNE CCMA	10	10	5	1,0	0,00%
CONGE DE FORMATION PROF. INDEMNISE	4 010	13	12	308,5	0,17%
STAGE DE FORMATION CONTINUE	1	1	1	1,0	0,00%
STAGE LONG DES INSTITUTEURS	3 650	10	10	365,0	0,15%
CONGE DE MATERNITE	42 828	436	435	98,2	1,77%
CONGE SUPPLEMENT. GROSSESSE PATHOLOGIQUE	2 857	229	217	12,5	0,12%
REPOS SUITES DE COUCHES PATHOLOGIQUES	411	16	16	25,7	0,02%
CONGE D'ADOPTION	248	3	3	82,7	0,01%
CONGE DE PATERNITE	451	41	40	11,0	0,02%
CLM NON IMPUTABLE AU SERVICE	14 281	120	73	119,0	0,59%
CLD NON IMPUTABLE AU SERVICE	12 013	95	41	126,5	0,50%
CLD IMPUTABLE AU SERVICE	365	3	1	121,7	0,02%
CONGE DE MALADIE ORDINAIRE	46 097	5 658	2 762	8,1	1,90%
CONGE DE PRESENCE PARENTALE	455	59	4	7,7	0,02%
CONGE ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE SERVICE	1 366	69	43	19,8	0,06%

Tableau 4: Répartition par motif des absences sur l'année scolaire 2008-2009 pour les personnels du premier degré, titulaires, en activité et affectés

5 Les absences des personnels du second degré

Le taux d'absence moyen de 5,6% observé pour l'ensemble des personnels du second degré varie fortement selon le corps (Tableau 5). Pour les corps où l'effectif est important (au moins 100), le taux d'absence varie entre 1,5% (pour les personnels de direction) et 9,4% (pour les professeurs d'enseignement général des collèges).

Corps	Effectifs	Durée absence	Taux d'absence (en %)
adjoint d'enseignement	7	791	30,96
chargé d'enseignement éducation physique et sportive	46	468	2,79
conseiller principal d'éducation	261	4 129	4,33
inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	24	181	2,07
inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	4	*	*
inspecteur de l'éducation nationale	20	0	0
instituteur	2	*	*
personnel d'orientation	85	2 107	6,79
personnel de direction	279	1 544	1,52
professeur agrégé	841	10 767	3,51
professeur certifié	4 513	98 470	5,98
professeur d'enseignement général des collèges	200	6 823	9,35
professeur de chaire supérieure	39	4	0,03
professeur des écoles	223	3 690	4,53
professeur des lycées professionnels	1 314	28 581	5,96
professeur éducation physique et sportive	505	13 987	7,59

Tableau 5: Taux d'absence par corps pour les personnels du second degré (titulaires, en activité et affectés) sur l'année scolaire 2008-2009

Le taux d'absence dépend également du type d'établissement (une définition complète du type d'établissement est présentée dans le numéro 01-10 des notes de la DESI). Sur les zones de remplacement, le taux d'absence est de 11,3% (Tableau 6) ; il est cependant à nuancer puisque les personnels en congés de longues durées peuvent être affectés *a posteriori* sur ces zones de remplacement. La variabilité du taux d'absence entre collège, lycée et LP peut être mentionnée.

Type établissement	Effectifs	Durée absence	Taux d'absence (en %)
Collège	3 634	75 340	5,68
Lycée	2 253	33 581	4,08
LP	1 368	23 690	4,74
ZR	873	35 889	11,26
Services	181	2 876	4,35
Autres	54	167	0,85

Tableau 6: Taux d'absence par type d'établissement pour les personnels du second degré (titulaires, en activité et affectés) sur l'année scolaire 2008-2009

Les congés de longues durées et de longues maladies contribuent le plus à la durée d'absence (Tableau 7), devant les congés de maladie ordinaire et ceux liés à la maternité.

Motif	Durée absence	Nombre absence	Nombre agent absent sur la période	Durée moyenne	Taux d'absence
CONGE FORMATION SYNDICALE	153	113	76	1,4	0,01%
PARTICIPATION NON REMUNEREE A UN JURY	1 167	812	437	1,4	0,04%
AUTORIS. D'ABSENCE DIVERS AVEC TRAITEMENT	2 564	1 831	1 106	1,4	0,08%
ABSENCE POUR EVENEMENT FAMILIAL	752	371	310	2,0	0,02%
AUTORISATION D'ABSENCE GARDE D'ENF MALAD	1 673	1 339	881	1,2	0,05%
AUTORISATION D'ABSENCE SANS TRAITEMENT	56	54	1	1,0	0,00%
CONGE POUR INSTRUCTION MILITAIRE	62	54	21	1,1	0,00%
PARTICIPATION REMUNEREE A UN JURY	583	355	240	1,6	0,02%
CANDIDAT A UN CONCOURS OU EXAMEN	379	171	146	2,2	0,01%
ABSENCE POUR CHOIX SUJETS, HARMONIS. NOTES	787	514	340	1,5	0,03%
ABSENCE POUR REUNIONS PEDAGOGIQUES	864	777	480	1,1	0,03%
PREPARATION A UN CONCOURS OU EXAMEN	137	102	56	1,3	0,00%
ABSENCE POUR VOYAGE SCOLAIRE	2 127	444	391	4,8	0,07%
SORTIE PEDAGOGIQUE	607	377	295	1,6	0,02%
CONGE ADMINISTRATIF	28	1	1	28,0	0,00%
PARTICIPATION A UNE CAP OU UNE CCMA	148	104	56	1,4	0,00%
CONGE DE FORMATION PROF. INDEMNISE	8 591	29	29	296,2	0,28%
STAGE DE FORMATION CONTINUE	6 389	5 136	2 081	1,2	0,21%
STAGE LONG DES INSTITUTEURS	365	1	1	365,0	0,01%
FORMATION NEO TITULAIRES	53	46	20	1,2	0,00%
CONGE DE MATERNITE	26 656	261	260	102,1	0,87%
CONGE SUPPLEMENT. GROSSESSE PATHOLOGIQUE	1 598	125	122	12,8	0,05%
REPOS SUITES DE COUCHES PATHOLOGIQUES	155	8	8	19,4	0,01%
CONGE D'ADOPTION	251	4	4	62,8	0,01%
CONGE DE PATERNITE	1 457	134	131	10,9	0,05%
CONGE MATERNITE PATHOLOGIQUE LIE AU DES	23	1	1	23,0	0,00%
CONGE ACCOMPAGN. PERSONNE EN FIN DE VIE	30	1	1	30,0	0,00%
CLM NON IMPUTABLE AU SERVICE	22 794	187	94	121,9	0,75%
CLD NON IMPUTABLE AU SERVICE	37 112	275	118	135,0	1,22%
CLM IMPUTABLE AU SERVICE	133	1	1	133,0	0,00%
CLD IMPUTABLE AU SERVICE	365	3	1	121,7	0,01%
CONGE DE MALADIE ORDINAIRE	51 284	6 873	3 260	7,5	1,68%
CONGE ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE SERVICE	2 200	96	67	22,9	0,07%

Tableau 7: Répartition par motif des absences sur l'année scolaire 2008-2009 pour les personnels du second degré, titulaires, en activité et affectés

6 Les absences des personnels IATOSS

Selon le corps, le taux d'absence varie (Tableau 8) ; pour les deux corps où les effectifs sont les plus élevés, le taux d'absence est de 3% (pour les secrétaires administratifs) ou de 5,4% (pour les adjoints administratifs).

Corps	Effectifs	Durée absence	Taux d'absence (en %)
Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	624	12 358	5,43
adjoint technique de laboratoire des établissements d'enseignement	124	2 059	4,55
adjoint technique de recherche et de formation	52	732	3,86
adjoint technique des établissements d'enseignement	8	406	13,9
assistant de service social	43	1 053	6,71
assistant ingénieur	6	0	0
attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	157	1 496	2,61
conseiller d'administration scolaire et universitaire	12	6	0,14
conseiller technique de service social	13	150	3,16
infirmière ou infirmier	168	3 448	5,62
ingénieur d'études	31	400	3,54
ingénieur de recherche	14	129	2,52
médecin de l'éducation nationale	28	24	0,23
médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	5	3	0,16
secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	321	3 552	3,03
secrétaire général d'académie	1	*	*
secrétaire général d'administration scolaire et universitaire	10	0	0
technicien de l'éducation nationale	3	*	*
technicien de laboratoire	13	407	8,58
technicien de recherche et de formation	15	75	1,37

Tableau 8: Taux d'absence par corps pour les personnels IATOSS (titulaires, en activité et affectés) sur l'année scolaire 2008-2009

Les personnels IATOSS affectés en établissement d'enseignement sont en moyenne plus souvent absents que ceux affectés en service (Tableau 9) ; cependant il est nécessaire de souligner que les corps représentés dans ces deux entités diffèrent, il convient donc de prendre avec prudence cette comparaison des taux d'absence.

Type établissement	Effectifs	Durée absence	Taux d'absence (en %)
Collège	472	8 046	4,67
Lycée	380	7 469	5,39
LP	143	3 144	6,02
Services	620	7 445	3,29
Autres	23	114	1,36

Tableau 9: Taux d'absence par type d'établissement pour les personnels IATOSS (titulaires, en activité et affectés) sur l'année scolaire 2008-2009

Les absences pour maladie ordinaire contribuent le plus à la durée des congés (Tableau 10).

Motif	Durée absence	Nombre absence	Nombre agent absent sur la période	Durée moyenne	Taux d'absence
CONGE FORMATION SYNDICALE	3	3	3	1,0	0,00%
PARTICIPATION NON REMUNEREE A UN JURY	5	5	5	1,0	0,00%
AUTORIS.D'ABSENCE DIVERS AVEC TRAITEMENT	121	91	55	1,3	0,02%
ABSENCE POUR EVENEMENT FAMILIAL	76	27	27	2,8	0,01%
AUTORISATION D'ABSENCE GARDE D'ENF MALAD	343	257	142	1,3	0,06%
CONGE POUR INSTRUCTION MILITAIRE	1	1	1	1,0	0,00%
PARTICIPATION REMUNEREE A UN JURY	2	2	2	1,0	0,00%
CANDIDAT A UN CONCOURS OU EXAMEN	56	36	21	1,6	0,01%
PREPARATION A UN CONCOURS OU EXAMEN	48	43	15	1,1	0,01%
PARTICIPATION A UNE CAP OU UNE CCMA	5	5	4	1,0	0,00%
CONGE DE FORMATION PROF. INDEMNISE	313	3	2	104,3	0,05%
STAGE DE FORMATION CONTINUE	299	239	73	1,3	0,05%
CONGE DE MATERNITE	3 984	42	42	94,9	0,66%
CONGE SUPPLEMENT. GROSSESSE PATHOLOGIQUE	328	25	24	13,1	0,05%
REPOS SUITES DE COUCHES PATHOLOGIQUES	139	6	6	23,2	0,02%
CONGE DE PATERNITE	91	9	8	10,1	0,02%
CLM NON IMPUTABLE AU SERVICE	3 073	22	18	139,7	0,51%
CLD NON IMPUTABLE AU SERVICE	6 017	42	19	143,3	1,00%
CONGE DE MALADIE ORDINAIRE	11 189	1 283	591	8,7	1,86%
CONGE ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE SERVICE	67	9	5	7,4	0,01%
CONGE MALADIE PROFESSIONNELLE	155	4	1	38,8	0,03%

Tableau 10: Répartition par motif des absences sur l'année scolaire 2008-2009 pour les personnels IATOSS, titulaires, en activité et affectés

collection

Notes de la DESI

thématique

Dossiers statistiques

titre

Les absences
des personnels de l'académie
année scolaire 2008/2009

conception, réalisation et diffusion

Service études,
statistiques, infocentre (SESI)
Ce.desi@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 60 ex.

pour plus d'informations

www.ac-clermont.fr



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

